

Autorité de Régulation du Secteur de l'Electricité Termes de références pour le recrutement d'un Expert en Communication et Marketing

I. Identification de l'emploi

Pays	RDC
Titre du poste	Expert en Communication et Marketing
Lieu d'affectation	Kinshasa
Département	Direction de la Promotion et de la Communication
Superviseur direct	Directeur de la Promotion et de la Communication
Grade	Chef de division
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée
Période d'essai	Six mois

II. Contexte justificatif

Le nouveau cadre juridique régissant le secteur de l'électricité en République Démocratique du Congo est établi par la Loi n°14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité. Cette Loi consacre un certain nombre de principes à savoir notamment :

- la libéralisation effective du secteur de l'électricité ;
- l'ouverture du marché de ce secteur aux partenaires privés ;
- la protection tant de l'opérateur que du consommateur ;
- la promotion et le développement harmonieux de l'offre de l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural ;
- la couverture des besoins en électricité de toutes les catégories de consommateurs par des fournitures de qualité et dans le respect des normes de sécurité et environnementales ;
- l'obligation pour l'Etat de garantir le respect des règles de concurrence loyale dans le secteur etc.

Par ailleurs, il ressort également de la Loi précitée que le législateur congolais a défini le nouveau cadre institutionnel du secteur de l'électricité. Ce cadre comprend exclusivement le Gouvernement central, la Province, l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARE) et

l'Agence nationale chargée de la promotion et du financement de l'électrification en milieu rural et périurbain (ANSER).

De ce fait, cette Loi vient pallier aux difficultés que connaissait le secteur de l'électricité, en l'occurrence les textes épars, inadaptés et difficiles à mettre en œuvre. Elle apporte des principes et des innovations qui s'imposent à tous les acteurs du secteur, en particulier les autorités publiques, l'administration publique, les opérateurs et les usagers du secteur de l'électricité.

L'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE, en sigle) est un Établissement Public créé par Décret n°16/013 du 21 avril 2016. Depuis son installation en 2020, l'ARE, sous la houlette de son Directeur Général, Madame le Prof. Dr. Ir. Sandrine MUBENGA NGALULA PhD, P E, a travaillé pour la mise en place des outils nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans le but de faire face à l'accroissement substantielle des activités de l'ARE, la Direction Générale a lancé le processus de recrutement progressif du personnel complémentaire pour rendre plus efficace le fonctionnement des structures de l'établissement. C'est dans ce cadre, qu'il est envisagé le recrutement d'un Expert en Communication et Marketing au siège à Kinshasa.

III. Description du poste

L'Expert en Communication et Marketing est chargé de fournir à la Direction de la Promotion et de la Communication un appui pour toutes les questions relatives à la politique de communication interne et externe de l'ARE.

L'Expert en Communication et Marketing assure notamment les missions suivantes :

- Mettre en œuvre une stratégie de communication et de marketing des activités relatives aux missions de l'ARE ;
- Organiser et mettre en œuvre des campagnes d'information pour les besoins de l'ARE ;
- Organiser l'ensemble des événements et manifestations publiques requérant la participation des acteurs du secteur de l'électricité tels que, et de manière non-exhaustive, les consultations publiques, réunions et autres événements nécessaires au bon fonctionnement de l'ARE ;
- Evaluer les actions de communication et marketing de l'ARE, en ce qui concerne leur pertinence et efficacité ;
- Etablir et suivre le plan, la stratégie et le budget annuel de la communication et du marketing;
- Concevoir, réaliser et éditer, sous la supervision du Directeur de la Promotion et de la Communication, les outils, documents d'information et rapports de l'ARE (rapports d'activités, fiches de projet, dossiers de presse) ;
- Veiller à la réalisation et la publication des différents types de supports de communication et marketing;
- Gérer les relations des différents prestataires tels que les imprimeurs, graphistes, agences de communication;

- Définir et mettre en œuvre la stratégie « relations médias » pour la direction générale au sujet des activités de l'ARE ;
- Gérer et élaborer les données du site internet de l'ARE (bulletin, outils pédagogiques, lettres d'information, etc).

IV. Profil et compétences requis

- Une formation universitaire (BAC +5) en communication, marketing ou équivalent ;
- Cinq (5) ans minimums d'expérience professionnelle dans le domaine de communication et marketing ;
- Une excellente maîtrise des langues française et anglaise;
- La connaissance d'au moins deux langues nationales est un atout;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique;
- Capacité à s'exprimer en public et dans les médias;
- Capacité à nouer de bonnes relations avec les médias;
- Bonne compréhension des enjeux liés au secteur de l'électricité en RDC et notamment en ce qui concerne les principes fondamentaux de la régulation sectorielle;
- Maîtrise de l'utilisation des réseaux sociaux comme canaux de communication et sensibilisation;
- Qualités personnelles reconnues : transparence, intégrité, loyauté, résilience, éthique, dynamisme, rigueur, capacité à communiquer avec des interlocuteurs d'horizons variés;
- Aptitude à travailler de manière logique, méthodique et organisée.

V. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation (maximum 2 pages) ;
- Deux lettres de référence ;
- Un curriculum vitae actualisé ;
- Les diplômes d'études.

VI. Date limite de dépôt de candidature

Les candidats intéressés sont priés de transmettre leurs dossiers, avec comme objet « Recrutement Expert ARE », à l'adresse électronique fin.admin@are.gouv.cd au plus tard le 10 juin 2024 à 15h00'.

Les dossiers peuvent également être déposés au siège de l'ARE situé sur le Boulevard du 30 juin, Immeuble Royal, Entrée D - 3^{ième} et 4^{ième} étage à Kinshasa/Gombe au plus tard le 10 juin 2024 à 15h00'.

NB :

- ***Les candidatures féminines sont vivement encouragées***
- *La suite du recrutement sera signifiée uniquement aux candidat(e)s dont les dossiers seront sélectionnés.*